



Une réunion du Conseil Municipal aura lieu le **MERCREDI 5 JUILLET 2017 A 18 H 30**
Salle d'Honneur de la Mairie, pour aborder les points de l'ordre du jour suivant :

Communications

- 1 - Convention cadre d'intervention relative au secteur de la gare d'Yvetot
- 2 - Convention Ville/association Faire vivre le Manoir du Fay
- 3 - Modification des rythmes scolaires. Demande de dérogation pour la rentrée 2017
- 4 - Demande de subvention à la Région et au Département pour le pôle d'échanges de la gare d'Yvetot
- 5 - Modification de la promesse de vente de terrain au profit du pôle psychiatrique
- 6 – Déclassement et désaffectation du stand de tir, de son terrain d'assiette, de son parking et du terrain de football n° 6
- 7 - Délibération de principe réserve foncière complémentaire pour le pôle psychiatrique de la clinique d'Yvetot
- 8 - Tarif accueil de loisirs, rentrée 2017-2018
- 9 - Tarif adhésion Maison de quartier 2017-2018
- 10 - Tarif gym Maison de quartier 2017-2018
- 11 - Résiliation de la convention de mise à disposition Ville d'Yvetot/LOGEAL pour un logement dans l'immeuble Latham.
- 12 - Saison Culturelle 2017/2018 : Projet de résidence et d'action culturelle avec la compagnie Nadine Beaulieu.
- 13 Personnel communal : modification n° 3 du tableau des effectifs 2017
- 14 - Partenariat de formation professionnelle territorialisée entre le CNFPT et la Ville d'YVETOT
- 15 - Constitution de partie civile devant le tribunal correctionnel du TGI de Rouen, dossier pénal, 7 rue du Grand Fay, Yvetot – quantum du préjudice subi par la commune.
- 16 - Restaurants scolaires – tarifs année scolaire 2017/2018
- 17 - Usagers professionnels des restaurants scolaires – tarifs 2017/2018

Yvetot, le 29 juin 2017

LE MAIRE
M. Emile CANU

